

« Congrès AFSP Aix 2015 »

Section thématique 20

Sociologie des entourages politiques

Grégory HÛ, SAGE, Strasbourg

De nouvelles carrières électives : le renouvellement par les auxiliaires d'élus du personnel politique local socialiste (1990-2012)

Les travaux actuels montrent une professionnalisation¹ du personnel politique tant au niveau local que national à partir des années 2000². Elle se traduit par l'entrée sur la scène politique de nouveaux élus, les auxiliaires d'élus. En effet, au début des années 1980, les élus ont vu s'accroître leur accès aux marchés des trophées³ politiques, qui correspond à l'ensemble des mandats électifs (maires, députés mais aussi mandats intercommunaux...) et postes dans l'Etat (collaborateurs d'élus, assistants parlementaires...)⁴, avec les lois de décentralisation notamment. Le nombre d'auxiliaires d'élus est allé croissant au cours des années 1980 et 1990. Outre les habituels permanents d'organisation, l'augmentation du nombre d'auxiliaires d'élus au cours de ces trente dernières années est la conséquence des lois de décentralisation de 1982 et 1984 (Cf. tableau annexe), mais aussi de la formalisation des postes d'assistants parlementaires⁵ ainsi que de l'augmentation des effectifs des cabinets ministériels entre 1981 et 1993⁶.

¹ La professionnalisation politique s'entend comme l'intensification de la spécialisation politique en rapport avec l'accroissement de la division sociale du travail politique. Cf. Garraud Philippe, *Profession homme politique : la carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; Gaxie Daniel (éd.), *Les professionnels de la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1973p. 28

² Cf. notamment : Rouban Luc, « Le nouveau pouvoir urbain en 2014 : les maires des villes de plus de 30 000 habitants », *CEVIPOF - 2014 Les enjeux*, mai 2014, n° 11, p. 2 ; Behr Valentin et Michon Sébastien, « The representativeness of French Cabinet Members: a smokescreen? », *French Politics*, 2013, vol. 11, n° 4, pp. 332-355

³ BAILEY Frederick George, *Les règles du jeu politique : étude anthropologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1971, p34-36.

⁴ GAXIE Daniel et LEHINGUE Patrick, *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 10.

⁵ COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005 ; LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168 ; DEMAZIERE Didier et LIDEC Patrick LE (éds.), *Les mondes du travail politique : les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; MATHIOT Pierre et SAWICKI Frédéric, « Les membres des cabinets ministériels socialistes en France (1981-1993) : recrutement et reconversion », *Revue française de science politique*, 1999, vol. 49, 1 et 2; MICHON Sébastien, *les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, 2014.

⁶ Moins de 350 dans les précédents gouvernements de droite, les membres des cabinets ministériels sont au nombre de 500 dans le premier gouvernement Mauroy puis 600 dans les gouvernements socialistes entre 1988 et 1993. LAGROYE Jacques, FRANÇOIS Bastien et SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2006, p. 495.

L'entrée sur la scène politique des auxiliaires d'élus montrerait la professionnalisation du personnel politique en ce qu'ils sont le produit de logiques endogènes au champ politique et au sous-champ partisan. En effet, à la différence des militants amateurs multipositionnés, ces auxiliaires d'élus pourraient consacrer l'ensemble de leur temps à la lutte partisane pour la conquête d'une investiture⁷ mais aussi, à partir de cette position professionnelle, accumuler un réel capital social⁸. Celui-ci procéderait notamment de leur adhésion à l'une des associations regroupant les collaborateurs d'élus⁹, de la proximité qu'ils entretiennent avec l'élus salarié pour s'imposer au sein des réseaux de sociabilité locale¹⁰, de l'entretien de relations privilégiées avec la presse¹¹.

Le PS constitue un bon moyen pour mesurer ces transformations du recrutement du personnel politique. A partir de la fin des années 1970, les socialistes voient s'accroître leur accès au marché des trophées politiques. Les socialistes se réimplantent au niveau local à partir de 1977 puis au niveau national en 1981. Au début des années 2000, selon Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, le PS est le parti qui compte le plus grand nombre d'élus locaux¹².

Mais, les analyses portant sur la transformation du recrutement du personnel politique socialiste se sont surtout centrées jusqu'à alors à l'échelle nationale¹³. Elles tendent ainsi à donner à voir une évolution uniforme de cette transformation affectant le PS. En décentrant notre regard au niveau local, on réinterrogera ce processus afin d'analyser concrètement les configurations politiques ouvrant l'accès aux auxiliaires d'élus à la scène politique. La centralité qu'on attribue

⁷ HÛ Grégory, « Le secrétaire de section est-il un militant comme les autres ? », L'OURS recherche socialiste, Hors-série n°46-47, janvier-juin 2009

⁸ BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 31, n° 31, pp. 2-3.

⁹ Les socialistes sont les premiers à créer tant au niveau national que local des associations regroupant les collaborateurs d'élus. A l'Assemblée nationale, le cercle des collaborateurs et assistants parlementaires est créé en 1985 et revendique 400 membres en 2002. Au Sénat, l'association de gauche des assistants parlementaires est constituée en 1979 et revendique 200 membres. Au sein des conseils généraux, l'association des assistants des groupes socialistes et apparentés est créée en 1999 et rassemble 104 membres. Enfin, l'association des directeurs de cabinet des collectivités locales à direction socialiste et républicaine a été créée en 1978 et revendique 450 membres en 2000. Source : COURTY Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, op. cit., p. 11-12.

¹⁰ LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs », op. cit.

¹¹ POIRMEUR Yves, « Marché de la communication politique et mutation de la vie politique », in CURAPP (éd.), *La communication politique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, ; ROUBIEU Olivier, « Le journalisme et le pouvoir local », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1994, vol. 101, n° 101-102, pp. 85-87 ; BRIQUET Jean-Louis, « Communiquer en actes. Prescriptions de rôle et exercice quotidien du métier politique », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 16-26 ; LEGAVRE Jean-Baptiste, « L'horizon local de la communication politique. Retour sur la diffusion d'une expertise », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 76-99 ; BOHEC Jacques Le, « Les rapports entre élus et locaux. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix*, 1994, vol. 7, n° 28, pp. 100-112.

¹² LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédéric MATONTI et Jean-Louis BRIQUET (éds.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

¹³ BACHELOT Carole, « *Groupons-nous et demain* » : *sociologie des dirigeants du Parti socialiste depuis 1993*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 2008 ; BARBONI Thierry, *Les changements d'une organisation : le parti socialiste entre configuration partisane et cartellisation (1971-2007)*, Thèse de doctorat, Université Paris 1, 2008

dans cette communication aux configurations politiques dans le recrutement du personnel politique¹⁴ tient au fait que je ne remonterai qu'au début des années 1990, soit à un moment où les groupes mobilisés ne sont plus en mesure d'exercer un effet structurant sur le parti¹⁵. J'ai choisi trois départements aux configurations politiques bien distinctes dans lesquels se situe le PS : dans l'opposition, le Bas-Rhin, durablement en gestion, le Nord, et en bascule, Paris. A Paris, le parti socialiste détient à partir de 1995 plusieurs mairies d'arrondissement, puis, en 2001, remporte la mairie de Paris. Dans le même temps, depuis 2002, la majorité des circonscriptions sont détenus par la gauche ainsi que, depuis 1998, le conseil régional d'Ile de France. Dans le département du Bas-Rhin, les socialistes disposent d'un relativement faible accès aux trophées politiques, notamment entre 2001 et 2008 où Strasbourg et la Communauté urbaine sont à droite. A l'inverse, dans le département du Nord, la très grande majorité des communes de plus de 5.000 habitants¹⁶, les parlementaires, le Conseil général, le Conseil régional, dont le siège se situe à Lille, et les deux Communautés urbaines (Lille et Dunkerque) sont majoritairement et durablement socialistes.

L'exploration du niveau de professionnalisation du personnel politique au sein de ces trois Fédérations se centrera sur les cadres partisans et les candidats c'est-à-dire ceux ayant reçu l'investiture du parti. Les cadres partisans rassemblent les membres de l'exécutif fédéral¹⁷ voire, en fonction des données disponibles, ceux du conseil fédéral ou les secrétaires de section. Les candidats correspondent, quant à eux, à ceux se présentant sous l'étiquette socialiste lors des élections législatives, cantonales ou encore aux premiers membres des listes d'arrondissement à Paris (les futurs conseillers de Paris).

Dès lors, en quoi le personnel politique socialiste s'est-il professionnalisé ? Autrement dit de quelle manière s'est-il renouvelé ? En quoi le passage par une position d'auxiliaire d'élus traduit-elle un accroissement de la professionnalisation politique ? Ce renouvellement varie-t-il en fonction des configurations politiques ?

¹⁴ Sous l'angle de ses mobilisations, on n'observe pas un abandon des relations entre partis politiques et mouvements sociaux mais une autonomisation de ces deux espaces qui reste relative car, conjoncturellement, lors des campagnes électorales par exemple, les acteurs partisans et des mouvements sociaux entrent en interaction. Cf. DESRUMEAUX Clément et HU Grégory, « Attentes, ententes et mésententes. Une analyse locale des relations entre partis politiques et mouvements sociaux », in Stéphanie DECHEZELLES et Simon LUCK (éds.), *Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches : interdépendances, transformations et traits communs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011

¹⁵ Sur la dévaluation des ressources des groupes mobilisés (enseignants laïcs et catholicisme social) au cours des années 1980. Cf. Hû Grégory, *Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel politique socialiste (Fin XIXe-2012)*, Thèse soutenue à l'Université de Strasbourg, 2014, chapitre 3 à 5.

¹⁶ Sur les 106 communes de plus de 5.000 habitants dans le département du Nord, 18 ont un maire socialiste et 27 sont des communes de gauche comprenant des adjoints socialistes sans discontinuité depuis 1977, soit 44 %. En outre, sur ces 106 communes, 25 ont été conquises au moins une fois entre 1977 et 2008 par le parti socialiste.

¹⁷ Les membres du bureau exécutif fédéral dénommé ensuite secrétaires fédéraux

A partir de sources écrites et non écrites, j'ai établi une base de données renseignant une base de données réunissant 1468 (dont 1.285 renseignés) individus renseignant leur trajectoire professionnelle, militante et politique. En raison d'identités stratégiques mobilisées par les acteurs politiques¹⁸, j'ai réalisé une enquête ethnographique (entretiens, observations au sein de Fédérations, sections) pour contrôler les éléments biographiques disponibles au sein des fiches biographiques, des listes de candidats ou de la presse, qui ont été elles-mêmes recoupées. Pour reconstituer les trajectoires sociales et politiques de ces candidats, j'ai mobilisé 56 entretiens effectués avec des militants socialistes, mes comptes rendus d'observations participantes, les archives récoltées auprès de militants ou des sièges de Fédération, des informations extraites d'annuaires biographiques (*Who's who in France, Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*,) et d'autres sources complémentaires issues de la consultation de pages Internet (sites institutionnels, blogs d'élus, sites de campagne, Linkeln-Id, Copains d'avant, viadeo, biographie.com) de la presse nationale (*Le Figaro, Le Monde, Libération*) et locale (*Dernières nouvelles d'Alsace*¹⁹, *Voix du Nord*²⁰, *Nord Eclair, Le Parisien*), des atlas électoraux édités lors des élections législatives (Ministère de l'intérieur, Bernard Lachaise, Georges Lachapelle) de la littérature secondaire (ouvrages journalistiques et biographiques, monographies sur un lieu) et de la consultation de mémoires d'étudiants.

Je montrerai ainsi le renouvellement des cadres partisans puis des candidats du parti socialiste par l'intermédiaire des auxiliaires d'élus²¹ produit de logiques endogènes au champ politique. Ce renouvellement est restreint cependant en fonction de l'accès aux ressources politiques et du niveau de professionnalisation par la carrière politique des élus.

¹⁸ COLLOVALD Annie, Identité(s) stratégique(s). In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 73, juin 1988

¹⁹ Je dispose d'articles de presse des *DNA*, remontant quatre mois avant le scrutin, depuis les élections municipales de 1965.

²⁰ J'ai dépouillé l'ensemble des 17 éditions locales de *La Voix du Nord* pour le département du Nord en remontant quatre mois avant le scrutin pour les élections municipales de 1995 et 2001.

²¹ Les auxiliaires d'élus correspondent aux permanents d'organisations, mais aussi aux assistants parlementaires et aux collaborateurs au sein des ministères et des exécutifs locaux. Cf. Courty Guillaume (éd.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005 ; Demazière Didier et Lidec Patrick Le (éds.), *Les mondes du travail politique : les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Conquête d'institutions politiques locales et renouvellement par l'intermédiaire des auxiliaires d'élus : la Fédération de Paris

A Paris, l'accès aux ressources des institutions politiques reste faible jusqu'au basculement des mairies d'arrondissement en 1995 et de la mairie de Paris en 2001. Relativement aux deux autres départements étudiés (le Nord et le Bas-Rhin), on montrera, à travers l'exemple parisien, les effets de la conquête d'une collectivité locale majeure – la mairie de Paris en 2001 – sur le recrutement du personnel politique.

Recrutement des cadres partisans : un basculement en 1997.

Entre 1971 et 1990, le personnel politique de la Fédération de Paris se compose de cadres de la fonction publique, dont une partie provient des Grands Corps, avant que la part des cadres du privée et des professions libérales n'augmente au cours des années 1980²². L'analyse du recrutement du personnel politique entre 1990 et 2012 montre qu'à partir de 1997, les auxiliaires d'élus deviennent majoritaires au sein de l'exécutif fédéral, ce qui se traduit lors des élections législatives de 1997 puis au cours des scrutins municipaux suivants parmi les premiers de la liste socialiste (les futurs conseillers de Paris).

Les membres de l'exécutif fédéral se recrutent encore en 1994 majoritairement parmi les cadres de la fonction publique. La rupture intervient en 1997 où la part des auxiliaires d'élus s'établit à 42 %, puis 43 % en 2000 et 59 % en 2008. Cette croissance de la part des auxiliaires d'élus traduit l'accès plus large des socialistes parisiens aux ressources des institutions politiques municipales à partir de 2001. En 1997, sur les 5 auxiliaires d'élus, seuls deux travaillent pour un élu parisien. A l'inverse, en 2008, tous les auxiliaires d'élus sont salariés d'élus parisiens.

²² HÛ Grégory, Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel politique socialiste (Fin XIXe-2012), Université de Strasbourg, 2014

Tableau 1: L'origine socio-professionnelle des membres de l'exécutif fédéral (1994-2008)

	Total	Total renseigné	Auxiliaire d'élus	Prof lib./ cadre privé	Cadre public (dont G.C.)	Autres
Ex.Fed. 1994	9 100%	9 100%	2 25%	2 25%	4 (2) 44% (25%)	1 11%
Ex. Fed 1997	13 100%	12 92%	5 42%	3 25%	2 (0) 17%	2 17%
Ex. Fed 2000	29 100%	28 97%	12 43%	6 21%	6 (0) 21%	4 14%
Ex. Fed 2008	23 100%	22 96%	13 59%	3 14%	2 (0) 9%	4 18%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Basculement progressif du recrutement des candidats à partir de 1997

A Paris, dans une configuration où, jusqu'au milieu des années 1990, les socialistes ont un faible accès aux ressources des institutions politiques locales tandis qu'ils occupent les positions politiques nationales, l'effet centrifuge du pouvoir national favorise les carrières de détenteurs de ressources nationales au détriment de ceux tirant leurs ressources de leur inscription au sein des institutions politiques locales. En 1989, Pierre Joxe, ministre socialiste, est ainsi parachuté à Paris comme tête de liste aux élections municipales²³. La perte du pouvoir national en 1993 doublé de la conquête de plusieurs positions politiques locales (mairies d'arrondissement, position de parlementaires) à partir du milieu des années 1990 modifie la valeur des ressources nationale et locale pour faire carrière sous l'étiquette socialiste au sein de l'espace politique parisien. Cette municipalisation de la Fédération de Paris s'observe notamment en 2001 lors de la désignation de Bertrand Delanoë, détenteur de ressources nationales et locales, contre Jack Lang, aux ressources uniquement nationales. Cette transformation de la valeur des ressources va alors amplifier le renouvellement des candidats par les auxiliaires d'élus.

²³ L'un des animateurs du MJS de l'époque à Paris se souvient de l'arrivée de Pierre Joxe dans sa section. Relatant son arrivée dans sa section, il nous donne à voir Pierre Joxe comme un élu parachuté à Paris et disposant de peu d'appuis locaux (élus, militants...) : « *Donc il y a eu cette élection municipale de 89 où l'on n'a pas remporté un succès gigantesque parce que Pierre [NDA : Joxe] arrivait sur le terrain parisien. Il n'était pas là depuis très longtemps, il venait de la Saône et Loire. Donc il avait cette image, un peu à la fois d'autorité et à la fois d' élu rural, provincial peut-être, même s'il habitait Paris depuis des années, et qu'il y a fait toutes ses études et qu'il y travaillait bien entendu. Mais ça n'a pas été très simple ni sur Paris globalement, ni dans notre arrondissement Et on a quand même réussi à le faire élire au Conseil de Paris, ce qui n'était pas, ce qui n'était pas écrit d'avance, avec une liste qui n'était pas très simple à faire parce que les contingences à la fois des deux sections, à la fois des courants de l'époque, à la fois des amitiés des personnalités qu'il fallait recueillir etc, était assez compliqué* ». Entretien François, dirigeant MJS puis secrétaire de section à Paris, le 18 juin 2008 à l'Assemblée nationale.

Entre 1989 et 2012, l'examen de l'origine socioprofessionnelle des candidats socialistes montre que les auxiliaires d'élus deviennent majoritaires à partir de 1997. A partir des élections municipales de 2001 et plus encore de 2008, l'accès plus large des socialistes aux trophées politiques augmente encore la part des auxiliaires d'élus. Lors des élections municipales de 1995, sur les 35 des 44 candidats au conseil de Paris renseignés, 9 sont des auxiliaires d'élus, soit 20 %. Cette proportion double en 2008 puisque, suite aux élections municipales de 2008, la moitié des 72 des 74 candidats au conseil de Paris renseignés sont des auxiliaires d'élus. Néanmoins cette évolution est moins nette parmi les candidats aux élections législatives. En 2007 et 2012, la majorité de ces candidats appartient à la catégorie des cadres et professions libérales. Il s'agit en fait de candidats se présentent essentiellement au sein de circonscriptions durablement inscrites à droite, contrairement aux auxiliaires d'élus candidats au sein de circonscriptions socialistes.

Tableau 2 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux scrutins municipaux et législatifs (1989-2012)

	Total	Total renseigné	Auxiliaire d'élus	Cadre du public (dont G.C.)	Prof lib./cadre du privé	Autres
Mun. 1989	21 100%	18 86%	2 10%	5 (3) 24%	7 33%	4 20%
Leg 1993	20 100%	18 90%	5 25%	4 (2) 20%	5 25%	4 20%
Mun. 1995	44 100%	35 80%	9 20%	7 (1) 16%	11 25%	8 18%
Leg 1997	19 100%	19 100%	7 37%	3 (2) 16%	7 37%	2 10%
Mun. 2001	50 100%	46 92%	11 22%	10 (2) 20%	17 34%	8 16%
Leg 2002	17 100%	16 94%	7 41%	2 (2) 12%	4 24%	3 19%
Leg 2007	18 100%	18 100%	6 33%	0 0%	9 50%	3 17%
Mun. 2008	74 100%	72 97%	35 47%	8 11%	19 26%	10 14%
Leg 2012	14 100%	14 100%	5 36%	1 (0) 7%	6 43%	2 14%

*G.C. signifie Grands Corps (pratiquement, il s'agit de l'ENA, Polytechnique, l'Ecole des Mines)

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Avec la conquête de la mairie de Paris en 2001, le renouvellement du personnel politique s'effectue à partir d'auxiliaires d'élus qui se sont professionnalisés auprès d'élus parisiens. Sur les 27 candidats au conseil de Paris appartenant à la catégorie des cadres et professions libérales en 2008, 14 sont élus avant 2001 (67 %). A l'inverse parmi les 35 auxiliaires d'élus en 2008, 27 détiennent leur premier mandat depuis 2001. Mais surtout, le basculement de la mairie de Paris en 2001 accroît l'accès aux trophées politiques et municipalise le jeu et les enjeux partisans. Les auxiliaires d'élus promus en 2008 sont ainsi ceux dont la dernière position professionnelle est celle de collaborateur d'un élu parisien. La part des auxiliaires d'élus collaborateur d'un élu parisien double en passant de 40 % en 1995 ou 2001 à 79 % en 2008.

Tableau 3 : Date du premier mandat des auxiliaires d'élus relativement aux cadres et professions libérales en 2008

	Avant 1995	1995	2001	2008
Cadres et prof libérales	6	8	6	7
Auxiliaires d'élus	3	5	13	14
<i>dont aux d'élus parisiens</i>	1 (33 %)	2 (40 %)	5 (39 %)	11 (79 %)

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

Une nouvelle logique d'accumulation des capitaux endogène au champ politique et sous-champ partisan : la position d'auxiliaire d'élus

A partir de 2001, et plus encore de 2008, les auxiliaires d'élus renouvellent le personnel politique socialiste à Paris. La confrontation de deux trajectoires d'élus parisiens se succédant à la tête d'une mairie d'arrondissement, permet de constater en quoi la position d'auxiliaire d'élus traduit une professionnalisation de l'accès à la scène politique locale (Cf. encadré n°31). D'un côté, entré à la fin des années 1970 au PS, c'est son investissement militant partisan et au sein d'associations laïcs qui lui ouvre l'accès à une investiture puis la détention d'une position partisane. De l'autre côté, arrivé au début des années 2000 au PS, après un court engagement au sein du MJS²⁴, il s'impose comme le candidat socialiste suite à son passage comme auxiliaires d'abord auprès de l'écu, puis au niveau national. Bénéficiant de par sa position d'auxiliaire d'élus de la confiance de l'écu sortant, il est en mesure d'accumuler du capital social et politique – local et national – lui permettant d'être investi ensuite par le PS²⁵.

Encadré 1 : La professionnalisation de l'accès à l'investiture partisane : la succession au sein d'une mairie d'arrondissement

Lionel est né en 1949. Il sort diplômé d'un BTS en analyses biologiques en 1969 puis prépare une maîtrise de physiologie entre 1969 et 1971 qu'il n'obtiendra cependant pas. En 1966, il adhère à la Convention des institutions républicaines dans le XVIII^e arrondissement et y rencontre Claude Estier. En 1967, il participe à la campagne des élections législatives

²⁴ Sur l'apprentissage des savoir être et savoir faire partisan : BARGEL Lucie, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009

²⁵ Sur la constitution d'un crédit politique (symbolique) auprès des électeurs suite au passage par le métier d'assistant parlementaire. Voir notamment : LIDEC Patrick LE, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du Travail*, 2008, vol. 50, n° 2, pp. 147-168

de Claude Estier, élu député dans le XVIII^e. Ses études achevées en 1971, il est recruté dans un laboratoire d'analyses médicales dans le XVIII^e, dans lequel il travaille jusqu'au début des années 1980. A partir de 1971, il s'investit dans les mouvements laïcs de son quartier. En 1975, il est le coordinateur du Comité local d'action laïque dans le XVIII^e qui regroupe la Fédération Cornec et les organisations syndicales enseignantes. Lors des élections municipales de 1977, il est élu conseiller de Paris. L'année suivante, en 1978, il accentue son investissement partisan en étant désigné secrétaire d'une des trois sections du XVIII^e arrondissement. En 1979, il est recruté au siège national du Parti socialiste. Il y reste jusqu'en 1986 où il est élu conseiller régional d'Ile de France. En 1988, il est élu député du XVIII^e arrondissement et en 1995 maire de cet arrondissement. Il conserve ce mandat de maire jusqu'en 2014 où il laisse la place à son Premier adjoint Christophe.

Christophe est né en 1980. En 2003, il est diplômé de Science Po Paris. Il adhère à la section MJS de Science Po Paris en 2002. En 2002, à la recherche d'un stage de fin d'études, il envoie plusieurs lettres de candidatures à des parlementaires. Lionel le recrute d'abord comme stagiaire en 2002 puis comme assistant parlementaire en 2003. Il adhère alors à la section socialiste de Lionel en 2002, dont il est le secrétaire de section entre 2005 et 2013. De 2005 à 2011, il travaille comme permanent au siège national du Parti socialiste auprès de Lionel, secrétaire national du Parti socialiste. En 2008, il figure sur la liste socialiste aux élections municipales. Il est élu Premier adjoint au maire à la suite de ce scrutin. Entre 2011 et 2014, il est successivement conseiller auprès du Président du groupe socialiste au Sénat puis auprès de celui de l'Assemblée nationale. En 2014, il est désigné tête de liste pour les élections municipales dans le XVIII^e arrondissement et succède à Lionel en tant que maire du XVIII^e.

A partir de 1997, le recrutement du personnel politique et des cadres partisans s'est donc profondément modifié au sein de la Fédération de Paris. Les cadres partisans et les candidats sont désormais majoritairement issus du groupe des auxiliaires d'élus. La municipalisation du parti socialiste à partir de 2001 accroît encore la part des auxiliaires d'élus en 2008. Contrairement aux élus socialistes entrés dans la période d'Epinau, ces auxiliaires d'élus accumulent du capital social et des ressources politiques leur ouvrant l'accès à un premier mandat à partir d'une position professionnelle dans l'entourage d'un élu. Dans le Bas-Rhin, les socialistes ont un accès plus réduit et moins durable aux trophées politiques. Le renouvellement du personnel politique par les auxiliaires d'élus y est moins accentué.

Une professionnalisation inachevée : l'absence de détention durable de l'institution municipale strasbourgeoise dans le Bas-Rhin

Avant 1990, le personnel politique socialiste bas-rhinois est composé d'une majorité d'enseignants tandis qu'au cours des années 1980 la proportion des cadres et professions libérales est en forte augmentation au détriment des professions intermédiaires et des ouvriers

et employés²⁶. La conquête de Strasbourg et de plusieurs villes moyennes dans le Bas-Rhin (Sélestat) en 1989 par les socialistes accroît leur accès aux ressources des institutions politiques. Constate-t-on alors des dynamiques similaires à celles observées à Paris ?

Une rupture dans le recrutement des cadres partisans à la fin des années 1990 puis en 2005

Dans un département où, hormis au sein de la communauté urbaine de Strasbourg, les socialistes sont relativement peu implantés, les membres de l'exécutif partisan se recrutent essentiellement parmi les strasbourgeois. Entre 80 et 90% des membres de l'exécutif du parti entre 1994 et 2008 réside au sein d'une commune de la communauté urbaine de Strasbourg. Le basculement de Strasbourg et de la Communauté urbaine en 1989 au profit du PS accroît donc à partir des années 1990 la part des auxiliaires d'élus. Celle-ci s'élève à 38 % en 1994, puis 45 % en 1997 pour atteindre 64 % en 2000. L'augmentation de la part des auxiliaires d'élus au sein des instances partisans se traduit par la diminution de celle des enseignants, qui ne sont plus représentés dans l'exécutif fédéral en 2000. La proportion de cadres et professions libérales restent augmentée sensiblement de 13 % à 20 %.

Lors de l'élection municipale de 2001, les socialistes perdent Strasbourg et la Communauté urbaine. Ils ne détiennent plus qu'une commune de taille moyenne, Illkirch, 30.000 habitants. La direction fédérale sortante, proche de la maire défaite en 2001, est battue lors du Congrès suivant et un profond renouvellement des instances fédérales s'opère. Les auxiliaires d'élus proches de la maire sortante quittent Strasbourg ou se situent en retrait des positions partisans. On ne compte que 18 % d'auxiliaires d'élus parmi les secrétaires fédéraux et 8 % parmi les secrétaires de section. Outre la progression de la part des cadres et professions libérales²⁷, on constate également une légère augmentation du nombre de candidats appartenant au groupe des enseignants. Leur part se situe entre 2003 et 2008 à environ un quart des membres de l'exécutif fédéral. Il s'agit pour un tiers d'entre eux d'enseignants appartenant au parti socialiste depuis le début des années 1980 et réintégrant l'exécutif fédéral. Les deux tiers restant sont, contrairement aux enseignants de la période précédente non plus issus du groupe des instituteurs

²⁶ Hû Grégory, *Les roses déracinées. Transformation du recrutement du personnel politique : des logiques sociales aux logiques politiques* (Fin XIXe-2012), Université de Strasbourg, 2014

²⁷ Sur la clôture sociale du parti socialiste. Cf. LEFEBVRE Rémi et SAWICKI Frédéric, « Le peuple vu par les socialistes », in Frédérique MATONTI et Jean-Louis BRIQUET (éds.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, pp. 69-96.

ou PEGC investis syndicalement (FEN, SGEN-CFDT), mais appartiennent au monde universitaire et/ou sont passés par les organisations de jeunesse socialiste²⁸.

La démission du Premier secrétaire fédéral en 2004 provoque lors du Congrès suivant en 2005 un renouvellement des instances fédérales se traduisant par le réinvestissement partiel d'auxiliaires d'élus sur ces positions. Entre 2003 et 2005, la part des auxiliaires d'élus au sein du secrétariat fédéral double pratiquement en passant de 18 % à 31 %. Le congrès de Reims, intervenant suite à la reconquête de Strasbourg et de sa Communauté urbaine, accentue encore la proportion des auxiliaires d'élus parmi les cadres fédéraux (38 %) et les secrétaires de section (23 %).

Tableau 4 : L'origine socio-professionnelle de l'exécutif fédéral et des secrétaires de section dans le Bas-Rhin (1994-2008)

	Total	Total rens.	Enseignant	Auxiliaire d'élus	Cadres/ prof lib	Prof inter	Autres
Sec sect 1994	30 100%	18 60%	6 33%	3 17%	4 22%	3 17%	2 12%
Ex Fed 1994	8 100%	8 100%	2 25%	3 38%	1 13%	2 25%	0 0%
Sec sect 1997	29 100%	17 59%	3 18%	3 18%	6 35%	4 24%	2 12%
Ex Fed 1997	22 100%	20 91%	4 20%	9 45%	4 20%	1 5%	2 10%
Ex Fed 2000	14 100%	14 100%	0 0%	9 64%	3 21%	1 9%	1 9%
Ex Fed 2003	13 100%	12 92%	3 23%	2 15%	4 31%	2 15%	1 8%
Sec sect 2005	31 100%	25 81%	7 28%	2 8%	9 36%	6 24%	1 4%
Ex Fed 2005	14 100%	13 100%	3 23%	4 31%	5 38%	1 8%	0 0%
Sec sect 2008	32 100%	30 94%	6 20%	7 23%	10 33%	6 20%	1 3%
Ex fed 2008	17 100%	16 94%	4 25%	6 38%	4 25%	2 13%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Une rupture dans le recrutement des candidats à la fin des années 1990 puis en 2007.

L'analyse de l'évolution de l'origine socio-professionnelle des candidats montre une transformation similaire à celle constatée parmi les cadres partisans. A partir de 1998,

²⁸ Sur l'acquisition de savoir faire et savoir être professionnel au sein du MJS : Bargel Lucie, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009

l'évolution de la part des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique bas-rhinois dépend de la détention de Strasbourg et de la Communauté urbaine qui permettent de contrôler le parti et d'avoir un accès plus large aux ressources de ces deux institutions. Contrairement aux élections législatives de 1993, les scrutins de 1997 à 2001 se traduisent par l'investiture d'auxiliaires d'élus. Ils demeurent toutefois en nombre relativement réduit en raison du maintien d'un personnel politique local professionnalisé en politique au cours des années 1970. Sur les 10 candidats aux élections cantonales en 1998, 8 ont adhéré au parti socialiste avant 1980.

Tableau 5 : Date d'adhésion des candidats aux élections cantonales en 1998

	1971-1975	1975-1980	Après 1980
Candidats 1998	5	3	2

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques

En outre, si la perte de Strasbourg et de la communauté urbaine en 2001 renouvelle les instances fédérales en 2003, elle marginalise, nous l'avons vu, les auxiliaires d'élus appartenant majoritairement à l'ancienne équipe fédérale. La démission du Premier secrétaire fédéral en 2004 entraîne un nouveau renouvellement des instances fédérales en 2005 au profit des cadres et professions libérales et des auxiliaires d'élus. Lors des élections cantonales de 2008 et 2011, 4 des 5 auxiliaires d'élus membres de la direction fédérale en 2005 sont investis pour la première fois par le Parti socialiste dans un scrutin uninominal. Lors du scrutin cantonal de 2011, un tiers des candidats sont des auxiliaires d'élus.

Tableau 6 : L'origine socio-professionnelle des candidats aux élections législatives et cantonales bas-rhinois (1988-2012)

	Total	Total rens.	Enseign.	Auxiliaire d'élus	Cadre/ Prof lib	Autres
Cand cant 88	20 100%	20 100%	7 35%	2 10%	4 20%	7 35%
Cand leg 1988	7 100%	7 100%	4 57%	0 0%	1 14%	2 29%
Cand Cant 1992	19 100%	17 89%	4 24%	3 18%	5 29%	4 24%
Cand leg 1993	6 100%	6 100%	2 33%	0 0%	2 33%	2 33%
Cand Cant 1994	21 100%	16 76%	4 25%	2 13%	7 44%	2 13%
Cand leg 1997	8 100%	8 100%	4 50%	1 13%	0 0%	3 38%
Cand cant 98	10 100%	10 100%	3 30%	2 20%	3 30%	2 20%
Cand cant 2001	22 100%	22 100%	5 23%	2 9%	3 14%	2 9%
Cand leg 2002	8 100%	8 100%	2 25%	0 0%	3 38%	2 25%
Cand cant 2004	18 100%	18 100%	5 28%	3 17%	4 22%	4 22%
Cand leg 2007	8 100%	8 100%	1 13%	2 25%	3 38%	2 25%
Cand cant 2008	18 100%	18 100%	3 17%	4 22%	7 39%	3 17%
Cand cant 2011	21 100%	19 90%	3 16%	6 32%	7 37%	2 11%
Cand leg 2012	6 100%	6 100%	1 17%	2 33%	3 50%	0 0%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Une nouvelle logique d'accumulation des capitaux endogène au champ politique et sous-champ partisan : la position d'auxiliaire d'élus

De même que pour Paris, la mise en regard de deux trajectoires d'élus se succédant à des positions partisans et politiques similaires permet de mettre en avant deux types d'accès bien différents à la scène politique locale. L'un, né en 1945, accède à l'investiture du parti socialiste en 1983 suite à un militantisme syndical puis partisans (PSU et PS). A l'inverse, l'autre, né en

1975, entre au PS par l'intermédiaire d'un courant du MJS²⁹ puis se constitue un capital social, politique et partisan grâce à sa position d'auxiliaire auprès de plusieurs élus (Cf. encadré n°2).

Encadré 2 : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social entre un enseignant multipositionné et un auxiliaire d'élus.

Roland est né en 1945. Il est agrégé en lettres classiques. En 1969, il fait ses débuts professionnels comme professeur agrégé. De 1970 à 1978, il milite au sein du syndicat SNES-up. En 1971, il adhère au PSU qu'il quitte en 1977. Il rejoint en effet le Parti socialiste lors des élections municipales de 1977, figurant en position non éligible sur la liste socialiste à Sélestat. En 1978, il accentue son investissement partisan en étant à l'origine de la création d'une des sections strasbourgeoises (Marne Forêt Noire) et en accédant au secrétariat fédéral l'année suivante. En 1983, il entre en politique en étant élu conseiller municipal d'opposition à Strasbourg. En 1989, il est élu adjoint au maire et vice-président de la Communauté urbaine de Strasbourg et se met en disponibilité de son métier de professeur agrégé. En 1996, il entre au conseil régional d'Alsace, puis, l'année suivante, est élu maire de Strasbourg.

Olivier est né en 1975. Il est diplômé d'un DEA de droit public obtenu en 1998. Il adhère au MJS en 1989. Entre 1993 et 1994, il est l'animateur des MJS du Bas-Rhin, ce qui lui permet d'accéder rapidement à une position partisane au PS. Entre 1994 et 1997, il occupe successivement un poste de trésorier puis de secrétaire de section. Une fois ses études et son service militaire achevés, il entre en 1999 au cabinet de la ministre de la communication, Catherine Trautmann. Quelques mois plus tard, suite au départ du gouvernement de Catherine Trautmann en mars 2000, il est recruté comme attaché du groupe socialiste au Conseil régional jusqu'à la fin de l'année 2000. Début 2001, il obtient une bourse de thèse pour un contrat d'un an attribuée par la ville de Strasbourg. Lors des élections municipales de 2001, il est élu conseiller municipal d'opposition dans une commune de la banlieue strasbourgeoise. Fin 2001, il travaille comme permanent pendant 3 mois à la Fédération du Bas-Rhin. En vue de la préparation des élections législatives du mois de juin 2002, il est recruté pour quelques mois par le député de Strasbourg, Armand Jung. En septembre 2002, il intègre le cabinet du maire de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, d'abord comme chargé de mission puis comme conseiller politique du maire. Il reste à ce poste jusqu'en septembre 2004. Entre 2002 et 2004, il se réinvestit au sein du parti en tant que secrétaire de la section de Mulhouse. En septembre 2004, il revient à Strasbourg en tant qu'assistant parlementaire de Roland. Il prend également la direction de la section Marne Forêt Noire, à laquelle appartient Roland, lors du Congrès suivant en 2005. Il occupe ces positions partisans et professionnelles jusqu'en 2008 où il est élu adjoint au maire et conseiller général du canton correspondant à la section dont il est le secrétaire depuis 2005.

L'analyse du renouvellement des cadres partisans et des candidats montre la progression de la part des auxiliaires d'élus à partir de la fin des années 1990 puis à partir de 2005. Le maintien des élus entrés dans les années 1970 en politique à la fin des années 1990 puis la perte de la municipalité de Strasbourg en 2001, principale pourvoyeuse de ressources politiques, a pour

²⁹ Sur les courants comme moyen d'accès au PS. Cf. BARGEL Lucie, *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009

effet d'entraver ce renouvellement du personnel politique par l'intermédiaire des auxiliaires d'élus. Dans le département du Nord, les socialistes ont un accès durable aux institutions politiques locales. Pour autant, l'arrivée des auxiliaires d'élus sur la scène politique locale y est tardive.

Un maintien durable dans les coulisses de la scène politique des auxiliaires politiques : le Nord.

Avant 1990, le personnel politique socialiste dans le Nord se recrute de manière prépondérante parmi les enseignants. A partir de 1983 néanmoins, plusieurs auxiliaires d'élus sont promus au sein de l'exécutif fédéral. Dès 1987, ils sont majoritaires au sein des instances dirigeantes fédérales eu réunissant 40 % de ces membres. Néanmoins, la traduction de ce basculement du recrutement au niveau des candidats ne prend pas forme au niveau des candidats.

L'évolution du recrutement des cadres partisans.

Entre 1990 et 2008, la composition socio-professionnelle des membres de l'exécutif du parti et du parlement du parti, le conseil fédéral, révèle une progression presque constante de la part des auxiliaires d'élus au détriment des enseignants. Déjà majoritaire au sein de l'exécutif fédéral en 1990, les auxiliaires d'élus le sont aussi au sein d'une population plus large de cadres fédéraux, les membres du conseil fédéral, à partir de 2005. On observe également parmi les membres de l'exécutif fédéral leur forte progression entre 1990 et 2008. Leur part double pratiquement passant de 44 % en 1992 à 74 % en 2008. Seul le basculement de la Fédération entre 2003 et 2005 parmi les tenants des motions minoritaires au niveau national ralentit cette évolution.

Tableau 7 : L'origine socio-professionnelle des membres des instances fédérales (SF et CF) dans le Nord (1990-2008)

	Total	Total renseigné	Enseign.	Auxiliaire d'élus	Cadre/ prof lib	Autres
Cons. Fed 1990	61 100%	57 93%	27 47%	12 21%	13 23%	5 9%
Ex Fed 1992	20 100%	18 90%	7 39%	8 44%	3 17%	0 0%
Cons. Fed 1994	97 100%	77 79%	37 48%	18 23%	13 17%	9 11%
Cons fed 1997	154 100%	115 75%	41 36%	34 30%	24 21%	16 14%
Ex Fed 1997	17 100%	16 94%	4 25%	9 56%	3 19%	0 0%
Ex Fed 2000	18 100%	17 94%	4 24%	10 59%	3 18%	0 0%
Ex Fed 2003	16 100%	14 88%	4 29%	7 50%	3 21%	0 0%
Cons fed 2005	184 100%	156 85%	45 29%	60 38%	24 15%	27 17%
Ex Fed 2005	22 100%	21 95%	4 19%	14 67%	3 14%	0 0%
Ex Fed 2005	27 100%	27 100%	3 11%	20 74%	3 11%	1 4%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

Une rupture au sein du personnel politique à partir de 2002

De 1988 à 2001, les candidats sont issus, comme auparavant, pour moitié ou plus du groupe des enseignants. Puis, à partir de 2002, les candidats appartiennent désormais majoritairement à la catégorie des auxiliaires d'élus. Cette évolution se constate quelle que soit l'élection prise en compte : législative ou cantonale. Lors des élections législatives de 1988, sur les 23 des 24 candidats renseignés, 13 sont des enseignants, soit 57 %, contre 3 des auxiliaires d'élus, soit 13 % tandis que, pour le scrutin législatif de 2012, sur les 17 candidats, 8 sont des auxiliaires d'élus, soit 47 %, contre 5 enseignants, soit 29 %. De même, pour les élections cantonales de 1992, on compte, sur 39 des 41 candidats renseignés, 26 enseignants (67 %), contre 4 auxiliaires d'élus (10 %). Inversement, on dénombre pour les élections cantonales de 2011, sur 36 candidats, 15 auxiliaires d'élus (42 %), contre 8 enseignants (22 %).

Cependant, l'absence d'alternance à droite des institutions politiques maintient durablement la représentation enseignante issue de la filière laïque et syndicale sur ces positions. Le basculement est, par exemple, moins accentué parmi les candidats aux élections cantonales :

lors des élections cantonales de 2008, la moitié des candidats sont encore d'origine enseignante. Lors de ce scrutin, ces candidats sont cependant relativement âgés (date de naissance moyenne : 1950) et se caractérisent, on le verra ensuite, par leur longévité politique. Sur les 17 candidats, 14 sont élus depuis 1989, contre un seul des 10 auxiliaires d'élus.

Tableau 8 : Candidats aux élections législatives et cantonales dans le Nord (1998-2012)

	Total	Total rens.	Enseign.	Auxiliaire d'élus	Cadre/ Prof lib	Autres
Cand leg 1988	24 100%	23 96%	13 57%	3 13%	5 22%	2 9%
Cand. Cant 1992	41 100%	39 95%	26 67%	4 10%	5 13%	4 10%
Cand. Leg 1993	23 100%	23 100%	12 52%	6 26%	2 9%	3 13%
Cand. Cant 1994	37 100%	34 92%	24 71%	4 12%	2 6%	4 12%
Cand. Leg 1997	22 100%	21 95%	10 48%	9 43%	1 5%	1 5%
Cand. Cant 1998	41 100%	41 100%	20 49%	8 20%	5 12%	8 20%
Cand. Cant 2001	37 100%	34 92%	19 56%	5 15%	4 12%	7 21%
Cand. Leg 2002	23 100%	22 96%	8 36%	10 45%	2 9%	2 9%
Cand. Cant 2004	35 100%	35 100%	10 29%	14 40%	4 11%	9 26%
Cand. Leg 2007	22 100%	22 100%	7 32%	11 50%	2 9%	2 9%
Cand. Cant 2008	35 100%	34 97%	17 50%	11 32%	1 3%	5 15%
Cand. Cant 2011	36 100%	36 100%	8 22%	15 42%	6 17%	7 19%
Cand. Leg 2012	17 100%	17 100%	5 29%	8 47%	2 12%	2 12%

Source : Elaboration personnelle à partir de la banque de données biographiques.

De même que pour Paris et le Bas-Rhin, un retour comparatif sur les trajectoires de deux futurs professionnels de la politique entrés, l'un en 1970 et l'autre au début des années 1990 au PS, montre la professionnalisation des voies d'entrée en politique. Lors des élections législatives de 2012, Martine succède à Pierre dans l'une des circonscriptions du Nord. L'un débute en militant au sein des structures syndicale et associative laïc avant d'occuper une position partisane puis d'être investi par le PS. La seconde commence par se professionnaliser auprès d'une élue centrale de la Fédération. Bénéficiant de l'appui de cette dernière, elle s'impose au

sein des instances partisans puis obtient une investiture lui permettant de vivre de et pour la politique à travers plusieurs mandats d'élus.

Encadré 3 : Les logiques différentielles d'accumulation du capital social : la succession au poste de député de la IIe circonscription du Nord en 2012

Pierre est né en 1939. Diplômé de l'école normale des instituteurs en 1960, il exerce la profession d'instituteur entre 1961 et le début des années 1970. Il a adhéré en 1962 au Parti socialiste et aux Jeunesses socialistes. Déménageant à Saint-André-lez-Lille en 1963, il y crée la section socialiste et un club Léo Lagrange. Adhérent du Syndicat national des instituteurs, il est le secrétaire départemental du syndicat FEN entre 1968 et 1973. En 1969, il intègre la commission administrative, l'exécutif départemental de la Fédération du Nord, promu par le Premier fédéral Augustin Laurent qui renouvelle les instances partisans en y faisant entrer de nouveaux militants issus du milieu enseignant laïque. Il poursuit ensuite son investissement militant au niveau national. En 1974, il entre au comité directeur du Parti socialiste, au sein des instances nationales de la FEN et assume à partir de 1981 la présidence de la Fédération Léo Lagrange. Son entrée en politique commence en 1973 alors qu'il est élu conseiller général. En 1978, il devient député, mandat qu'il conserve jusqu'en 2012, date à laquelle Martine lui succède.

Martine est née en 1973. Elle est sortie diplômée de l'ESSEC en 1996 et de Sciences-Po Paris en 1997. En 1995, elle adhère au MJS et à la section du XV^{ème} arrondissement de Paris. A la sortie de ses études en 1997, elle est recrutée à la mairie de Romainville, dont le maire est communiste, en tant que responsable du service économique. Entre 1998 et 1999, elle occupe le poste de secrétaire national à la formation au sein du MJS. Par la détention de cette position partisane, elle est recrutée comme permanente au siège national du Parti socialiste entre 1999 et 2001 où elle travaille notamment avec Martine Aubry sur le programme du parti socialiste pour les prochaines présidentielles de 2002. Elle suit cette dernière à Lille en 2001 en intégrant son cabinet puis en le dirigeant à partir de 2003. Son ascension au sein des instances partisans locales s'effectue sous le magistère de Martine Aubry. Suite au rejet par deux fois de sa candidature par les votes militants comme trésorière du comité de ville à Lille, Martine Aubry en fait modifier les statuts afin qu'elle soit désignée à ce poste. Trésorière du comité de ville en 2006, elle en est la présidente en 2009. Suite aux élections municipales de 2008, elle est élue adjointe à Lille et conseillère à la Communauté urbaine de Lille. Lors des élections législatives de 2012, elle succède à Pierre comme député de la deuxième circonscription.

Dans le Nord, malgré la forte proportion d'auxiliaires d'élus au sein des instances partisans dès le début des années 1990, ceux-ci ne composent la majorité du personnel politique qu'à partir de 2002. En effet, le maintien durable des enseignants issus de la filière laïque sur les positions politiques fait obstacle à un renouvellement profond du personnel politique.

CONCLUSION

Ainsi, on a établi le renouvellement du personnel politique socialiste par les auxiliaires d'élus variant cependant selon les configurations politiques nationales. L'arrivée de ces auxiliaires d'élus traduit une professionnalisation des voies d'entrée en ce qu'ils sont le produit de logiques endogènes au champ politique et sous-champ partisan. En effet, contrairement aux élus entrés en politique dans les années 1970-1980, les auxiliaires d'élus entrent sur la scène politique locale en accumulant du capital social à partir d'une position professionnelle au sein du champ politique. Il bénéficie en cela de la proximité qu'ils entretiennent avec l'élus les professionnalisant.

Cette entrée sur la scène politique locale se déroule en deux temps. D'abord, dès la première moitié des années 1990, les auxiliaires d'élus sont majoritaires au sein des instances partisans des trois Fédérations. A partir du cas parisien, on constate que, dans la période postérieure à l'an 2000, la conquête d'une municipalité ouvrant un accès élevé aux ressources institutionnelles se traduit dès les élections municipales suivantes par une forte augmentation de la part des auxiliaires d'élus au sein du personnel politique local. Dans le Bas-Rhin, la part des auxiliaires d'élus évoluent également en fonction de la détention de Strasbourg et de sa communauté urbaine. Le maintien des élus professionnalisés sur la scène politique bloque au cours des années 1990 le recrutement des auxiliaires d'élus parmi les candidats. Après la perte de Strasbourg et le changement de direction fédérale, ils ne font leur entrée sur la scène politique locale qu'à partir de 2007. En 2011, ils ne sont toujours pas majoritaires. Enfin, dans le Nord, si les auxiliaires d'élus sont majoritaires dès 1987, ils ne sont majoritaires parmi les candidats qu'à partir de 2004 en raison du maintien durable en politique des élus entrés en politique dans les années 1970.

Tableau 9 : Synthèse de l'évolution du recrutement des auxiliaires d'élus au sein des trois départements (1990-2012)

	Cadres partisans	Candidats
Nord	Niveau élevé de contrôle des institutions politiques dans le département du Nord. Présence d'auxiliaires d'élus dès la fin des années 1980. Prédominants à partir des années 2000.	Recrutement d'auxiliaires d'élus au sein du personnel politique à partir des années 2000. Retardé du fait du maintien des socialistes au sein des institutions politiques.
Bas-Rhin	Evolution de la part des auxiliaires d'élus en fonction du contrôle des deux institutions politiques que sont Strasbourg et la Communauté urbaine	Recrutement des auxiliaires d'élus retardé dans un premier temps en raison du maintien des élus entrés dans les années 1970 au sein des institutions politiques. Dans un second temps, perte de Strasbourg et de la CUS renouvelle les instances partisanses mais pas au profit des auxiliaires d'élus entre 2003 et 2004. A partir de 2005, augmentation continue de la part des auxiliaires d'élus
Paris	Des auxiliaires d'élus majoritaires à partir du milieu des années 1990. Renforcé encore avec la prise de la mairie de Paris en 2001.	Au début des années 2000, le contrôle d'une institution politique telle que la mairie de Paris accroît fortement lors du scrutin suivant très fortement la part des auxiliaires d'élus

ANNEXE :

Tableau 10 : le nombre de collaborateurs de cabinet relativement à la taille de la collectivité ou de l'établissement public local

Communes		Département		Région		Communauté urbaine et communauté d'agglomération		Etablissement public administratif*	
Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'habitants	Nb de membres de cabinets	Nb d'agents	Nb de membres de cabinets	Nb d'agents	Nb de membres de cabinets
Moins de 20000	1	Moins de 100000	3	Moins de 500000	5	Moins de 200	1	Moins de 200	1
20001 à 40000	2	100001 à 250000	4	500001 à 1000000	6	De 200 à 499	3	200 et plus	2
40001 à 85000	3	250001 à 400000	5	1000001 à 1500000	7	De 500 à 3000	+2 par tranche de 500 agents		
85001 à 130000	4	400001 à 550000	6	1500001 à 2000000	8	Plus de 3000	+1 par tranche de 1000 agents		
130001 à 175000	5	550001 à 700000	7	2000001 à 2160000	9				
175001 à 220000	6	700001 à 850000	8	Plus de 2160000	+1 par tranche de 500000 hab.				
220001 à 265000	7	850001 à 1000000	9						
265001 à 310000	8	Plus de 1000000	+1 par tranche de 500000 hab.						
310001 à 355000	9								
355001 à 400000	10								
Plus de 400000	+1 par tranche de 80000 hab.								

*Les établissements publics administratifs correspondent aux intercommunalités (hors communauté d'agglomération et communauté urbaine), aux offices publics d'HLM ou encore aux Centres sociaux d'action communale...

Source : articles 10 à 13-1 du décret du 16 décembre 1987 et du 18 juillet 2001 portant réforme du décret précédent quant aux communautés urbaines et d'agglomérations.